

# Projets participatifs



Un projet participatif est un projet proposé et porté par un collectif de citoyens, officiel ou non, et dont la mise en œuvre est susceptible d'améliorer la vie au village.

Le financement de ce projet est prélevé sur une ligne spécifique votée avec le budget de la commune. En 2021, 5 000 € ont été votés au Conseil Municipal du lundi 12 avril, ils ont été partagés entre 2 projets, un jardin communautaire - Pipelettes & Grelinettes et un projet de mise en place d'itinéraires vélos (VTT/VTC) pour une pratique familiale.

En 2023, le montant affecté à cet appel à projets est de 5 000 €.

Vous avez des idées pour améliorer votre cadre de vie au sein de votre quartier ? Vous souhaitez développer des projets sur un des thèmes suivants :

## Aménagement de l'espace public

## Nature et environnement

## Sécurité, solidarité, vivre ensemble

## Culture sport et patrimoine

## Mobilité

Par exemple, créer un espace convivial dans votre lotissement, mutualiser des outils.

Pour participer, il vous faut télécharger un dossier de candidature et lire attentivement le règlement ci-dessous. Les dossiers sont à déposer à l'accueil de la Mairie ou à l'adresse mail : [projets-participatifs@mairie-pins-justaret.fr](mailto:projets-participatifs@mairie-pins-justaret.fr)

Nous ne doutons pas de votre énergie et de votre imagination et attendons avec impatience vos propositions !

## CALENDRIER DE L'APPEL A PROJETS 2023

Calendrier	Etape 1	Etape 2	Etape 3	Etape 4	Etape 5
Déroulement	Dépôt des projets	Etude de recevabilité	Instruction des dossiers	Choix du jury	Réalisation
Échéance	30 septembre 2023	15 octobre 2023	15 novembre 2023	30 novembre 2023	En suivant
Durée (jours)	92	15	31	44	N/A

### - Règlement

*Consultez ou téléchargez le Règlement de Participation en cliquant [ici](#).*

### - Dossier de candidature

*Consultez ou téléchargez le Dossier de Candidature en cliquant [ici](#).*

**Date limite de dépôt : 30 Septembre 2023**